



# La rue mémoire, écriture du politique

**Georges Knaebel**

DANS **POUVOIRS** 2006/1 n° 116 , PAGES 87 À 96

ÉDITIONS **LE SEUIL**

ISSN 0152-0768

ISBN 9782020846257

DOI 10.3917/pouv.116.0087

Date de mise en ligne : 23/12/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://droit.cairn.info/revue-pouvoirs-2006-1-page-87?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# LA RUE MÉMOIRE, ÉCRITURE DU POLITIQUE

L'USAGE OU LA MÉMOIRE

87

Les gens qui ont un domicile fixe résident dans une rue, un boulevard, une impasse, etc. Cette voie porte un nom. C'est son nom propre. Qui prend la décision d'attribuer tel nom à telle voie ? Le conseil municipal, qui délibère et vote. L'origine de la procédure est variable : une association – il y en a tant et de tous types, politiques, de quartiers, de métiers, confessionnelles... –, un groupe d'élus, le maire, voire un mouvement d'opinion. Ce qui importe, c'est que, parallèlement au travail multiforme des esprits, au lobbying, cette suggestion ou supplique suive les arcanes procéduriers et finalement aboutisse sur la table du conseil. En dernière instance, l'attribution d'un nom est une décision politique.

Pour une ville donnée, l'occurrence n'est pas fréquente. Soit il s'agit de « baptiser » une voie nouvelle résultant d'une opération d'urbanisme : ainsi « la voie provisoirement nommée EF/13 » de la ZAC Paris-Rive-Gauche est-elle devenue « rue François-Bloch-Lainé ». Soit il s'agit de changer le nom, ce qui est encore plus exceptionnel : on débaptise d'abord, ce qui est un acte en soi, et peut être le véritable enjeu. Le dernier exemple en date, du moins celui qui a fait couler le plus d'encre et mobilisé les passions, fut celui des rues Alexis-Carrel, toponyme effacé des rues de France, substitué à Paris par « Jean-Pierre-Bloch », du nom d'un « grand Résistant ». Sur un mode plus anodin, l'idée fut lancée à l'emporte-pièce, lors d'un cocktail mondain à Bruxelles, de substituer le nom d'un auteur de bandes dessinées à celui de l'une des plus anciennes voies de la ville et déjà attesté au XIII<sup>e</sup> siècle. Remplacer un nom quasiment aussi vieux que la ville elle-

même par celui d'une personne qui sera devenue totalement inconnue dans sept cents ans !

Au printemps 2002, le conseil municipal du village de Saint-Pierre-d'Aurillac a décidé de donner enfin un nom à ses rues et de numéroter les maisons par la même occasion. Sur les vingt-deux voies, l'une a reçu le nom d'une personne, l'une remémore un événement et est devenue l'avenue de la Libération ; les vingt autres appellations désignent des directions : route ou chemin de..., ou sont qualifiées en fonction d'un élément majeur de la voie, comme la rue des Coopératives.

88

À l'autre extrémité des types de localités, la capitale. Paris compte, voies privées et publiques confondues, en ordre de fréquence du déterminant, 5 900 rues, places, avenues, passages, squares, impasses, villas, cités, boulevards, routes, cours, allées, portes, quais, souterrains, ponts, voies, ports, galeries, carrefours, chemins, sentiers, hameaux, ruelles, péristyles, terrasses, ronds-points, esplanades, chaussées, couloirs, passerelles, arcade, bassin, butte, grande avenue, grille, parvis, petite impasse, portique, promenade, résidence. Sur un échantillon de 2 500 de ces items, les noms ont trait à la chose militaire et belliqueuse pour 16 % d'entre eux, à la chose religieuse pour 7 % ; 6 % ont une origine ancienne (avant 1500) ; 16 % se réfèrent à la géographie locale ; la part des hommes politiques (lesquels n'ont pas commencé avec la Troisième République) se monte à 8 %, à quoi s'ajoutent 3 % pour les édiles ; 7 % des noms vont aux « anciens propriétaires ou habitants illustres ». À eux seuls, les arts et les sciences monopolisent le quart des appellations, 24 %. Ces chiffres sont des ordres de grandeurs, approximatifs, car la base de données utilisée pour les produire, la *Nomenclature des voies de Paris* telle qu'elle peut être consultée sur internet, est incomplète et n'est pas à jour (« Alexis-Carrel » existe toujours et « Jean-Pierre-Bloch » pas encore).

Il est aisé de concevoir que les noms de rue qui évoquent des lieux-dits, des localités, des directions, ou bien des métiers, des industries, et même des notions abstraites comme la République, la Nation, ont un pouvoir évocateur, provoquent l'imagination, racontent une histoire. Certes, cela sera encore renforcé par le capital culturel de celui ou celle qui s'interrogera sur leur signification. Mais ces noms-là, dont certains sont ancestraux, ne résultent pas, sauf exception, d'une nomination qui poursuivrait l'objectif de fixer le signifié dans les mémoires. Bon nombre d'entre eux résultent simplement de l'usage. Ainsi de tous ces noms dont l'origine moyenâgeuse fut une enseigne, ou bien, plus tard, la présence d'un hôtel particulier, ou tout autre élément érigé en repère.

Même si ces nominations ont fait l'objet de procédures particulières de reconnaissance, notamment le classement dans la voirie parisienne, on pourrait presque dire qu'elles sont issues d'une génération spontanée.

Il en va tout différemment des vocables désignant des personnes. Alors, dans presque tous les cas, exception faite des noms d'anciens propriétaires, de lotisseurs ou d'illustres habitants, les appellations se réclament d'une volonté de rendre hommage et d'entretenir le souvenir de la personnalité concernée. Ici encore, l'objectif de mémorisation sera atteint à la mesure des ressources culturelles, acquises et/ou mobilisables. Mais si les contemporains et la première génération suivante est capable d'associer un contenu au nom de la rue, très vite, celui-ci, dans la plupart des cas, ne renverra plus à rien d'autre qu'à la rue elle-même. Il sera devenu une simple étiquette, un nom plaqué, ne recelant en soi aucun pouvoir évocateur, associé désormais arbitrairement et conventionnellement à la voie qui le porte.

89

#### OÙ L'ON N'A QUE FAIRE DU PERSONNAGE

La signification du nom se réduit-elle à l'intention qui préside à son choix ? Est-elle l'ensemble des discours tenus lors de sa production ? Est-elle l'ensemble des commentaires dont il est l'objet, tels qu'on peut en voir, pour Paris, la forme la plus achevée dans le *Dictionnaire historique des rues de Paris* de Jacques Hillairet<sup>1</sup> ? Ainsi, passant par la rue Olivier-Métra, on se demandera – peut-être, rien n'est moins sûr – qui était ce personnage ; rentré chez soi, on ouvrira l'*Hillairet* et on découvrira, outre des données de localisation et de dimensions, six lignes laconiques sur l'origine de la rue et sur qui était Olivier Métra : « compositeur et chef d'orchestre (1830-1889) ». Mais de savoir cela changera-t-il quelque chose à la connaissance de la rue, de cette rue dans sa conformation physique et sociale ?

La signification du nom ne résiderait-elle pas plutôt dans les usages qui en sont faits, parmi lesquels la recherche de qui était ce monsieur est bien le plus minime, en termes d'occurrence. L'usage le plus fréquent vient avec l'adresse : de l'entreprise, du commerce, des administrations, des amis, de la fête du prochain samedi..., et la plus importante, celle de là où l'on habite. Écrire son adresse sur des enveloppes, sur des formulaires, un nombre incalculable de fois. La dire, la prononcer et

1. Minuit, 1963, dernière édition mise à jour 2004.

l'articuler, invariablement. Entre soi et son adresse en tant que résumant un univers de vie quotidienne s'établit une liaison intrinsèque, l'adresse devient l'un des traits qui caractérisent un individu à ses propres yeux et aux yeux des autres, à ses propres yeux à travers les yeux des autres, et ce d'autant plus fortement qu'elle est connotée socialement et que la connaissance de cette connotation est inégalement partagée. Qui était le personnage « qui a donné son nom à la rue » importe bien moins que la valeur stratégique de ces connotations, bien qu'il ne soit pas toujours absolument neutre de ce point de vue. D'une part, « villa » pose mieux qu'« impasse », et « villa Michel-Ange » encore mieux qu'« impasse du Petit-Modèle » ; d'autre part, savoir ou faire savoir que l'une se situe dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement et l'autre dans le XIII<sup>e</sup> distribue tout différemment les valeurs : ici, c'est l'ensemble d'appartenance qui qualifie.

Un autre usage a trait au déplacement. Pour aller d'un point à un autre de la ville, il faut passer par telle voie puis telle autre et ainsi de suite jusqu'à atteindre le but. Demander son chemin à un autre passant ou, inversement, expliquer à quelqu'un le chemin à suivre, et si l'on ne sait pas répondre à la requête, on dira qu'« on n'est pas du quartier ». Toutes ces discussions sur le meilleur chemin à suivre... Ou bien consulter un plan de ville en parcourant d'abord la liste des noms des rues, en notant les références de celle que l'on recherche relativement à la numérotation du quadrillage, puis se reporter au plan lui-même. Le nom dans la liste, le nom sur le plan : ce qui importe est la position, et l'on n'a que faire du personnage.

#### AFFICHER DES VALEURS

Depuis quelque temps, la Ville de Paris a entrepris de revivifier la mémoire. Elle installe des plaques de rues comportant, en dessous du nom propre, quelques indications biographiques minimales, lorsque celles-ci étaient absentes de l'originale. Les nouvelles se substituent parfois aux anciennes, plus souvent elles les redoublent. Ainsi, dans le III<sup>e</sup> arrondissement, de chaque côté de l'arête du mur, deux « rue Volta » superposées, ainsi que deux « rue Borda ». Pour une personne, ou un ensemble de personnes, est donnée la qualité (« grand Résistant », « artiste dramatique ») reconnue au personnage et qui est la raison pour laquelle son nom a été donné à la voie. Du même coup, cette qualité est ce qu'il faut retenir du personnage, et, plus loin encore, cette qualité est ce qui donne le droit à voir son nom affiché au coin

d'une rue, et la liste des qualités reflète ce qui est digne de rester en mémoire aux yeux de ceux qui auront à décider de l'attribution du nom (en tenant compte du fait qu'ils sont pris dans des rapports politiques et que la décision finale est au moins autant le fruit de compromis que le reflet d'une conviction intime). La liste des titres républicains est de bon aloi. Artistes, savants, politiciens et militaires forment le gros des troupes. Quelques banquiers, mais il est précisé qu'ils étaient philanthropes. Aucun « Martin, paveur », aucun « bandit de grand chemin et bienfaiteur du peuple ». On est sur le plan des valeurs.

Les plaques nominatives à l'angle des rues ne sont pas les seules inscriptions dont la teneur est rappelée à la mémoire du passant. Sur des façades sont parfois apposées des plaques commémoratives, découvertes à condition de lever ou détourner la tête, de dévier de la droite ligne de sa course, d'interrompre sa marche pour prendre le temps de les lire.

Celle à l'angle de la rue de la Croix-Nivert et de la rue Lecourbe : « En mémoire du combat livré pour la libération de Paris en août 1944 et du rassemblement d'un groupe du colonel Fabien avec des FFI et FTPF du 15<sup>e</sup> ». En dessous de la plaque, retenue au mur par des crochets plats, un anneau dans lequel pend assez lamentablement un bouquet. Celui-ci a mauvaise mine, les fleurs ne sont restées fraîches que le temps d'un jour, enrobées d'une feuille de papier plastique transparente, elle-même garnie d'un ruban tricolore révélant l'origine du don : « Le Maire de Paris ». Mais il faut tourner la tête pour lire ce deuxième signifiant. Parce que le bouquet penche, penche. Le support est un mur de briques rouges et jaune crème, par bandeaux de six d'épaisseur, lavé au jet jusqu'à une certaine hauteur sur la rue Lecourbe, mais encore bien poussiéreux et gris autour de la plaque du souvenir, sur Croix-Nivert. À gauche, une grande fenêtre fermée par des tôles devancées d'un grillage. Ce coin de rue n'est pas engageant. Le mur, la descente des eaux de toitures en tuyaux de fonte qu'on imaginerait plutôt en souterrain, même pas en arrière-cour, l'angle, la baie sinistre, tout cela forme le contexte physique du message abstrait. Lui-même est inscrit sur une plaque garnie aux quatre angles de rivets, mais ce ne sont pas eux qui la retiennent, ils sont une fioriture. Dans le mur sont encore fichés des crochets plus grands, deux au-dessus, deux au-dessous, qui suggèrent qu'auparavant il y avait autre chose là, sur le mur, qu'on a retiré sans faire le travail jusqu'au bout en extirpant aussi les fixations. Un endroit qui respire à la fois l'abandon et l'urgence est un endroit dramatique.

Le caractère dramatique, c'est-à-dire qui enjoint le passant non seulement de se souvenir, mais encore de participer émotionnellement, atteint son paroxysme devant celles qui commencent par « ici ». Rue du Laos, XV<sup>e</sup>: « Ici est tombé pour la libération de Paris, le 25 août 1944, Georges Rabeil, 47 ans. » Le message évoque directement la scène, propulse l'imagination dans l'événement, elle voit le cadavre ensanglanté sur ce trottoir, là où l'on marche, là où l'on se tient. Pourquoi ne pas carrément, artistiquement, dessiner la silhouette du corps affaissé sur le sol ? De la même logique relève la plaque cloutée sur le fronton, entre corniche du premier étage et portail d'entrée, du numéro 72 de la rue de Belleville, XIX<sup>e</sup>. Descendant ou remontant la rue, le piéton ne peut manquer de remarquer la volée de trois marches, ne serait-ce que parce que des hommes s'y tiennent souvent, les mains dans les poches. Et s'il y avait des gamins, probablement sauteraient-ils à cloche-pied, joyeux. La plaque dit que « Sur les marches de cette maison naquit le 19 décembre 1915 dans le plus grand dénuement Édith Piaf dont la voix, plus tard, devait bouleverser le monde ». Le regard revient alors inmanquablement aux marches, au recoin du portail, imagine la nuit froide de décembre, la bise coupante. Certes, les deux termes extrêmes du message, la fragilité et le dénuement du nouveau-né, le monde entier, le point minuscule relié à l'univers par le mince fil d'une voix, tout cela produit une certaine intensité. Mais c'est « ici » qui met chaque fois en scène. Il comporte plusieurs variations : « dans cet immeuble » ou « dans cette maison », ou bien « à cet emplacement » répondent à la même intention d'impliquer le lecteur de la plaque dans la mise en relation d'un fait et d'un lieu, dans une histoire.

Autant les noms de personnes figurant sur les plaques de rue (excepté ceux, encore une fois, d'anciens propriétaires ou d'habitants illustres) sont dans un rapport d'abstraction par rapport à la voie qu'ils dénomment, autant toutes les évocations commençant par « ici » renvoient leur lecteur à un concret et une présence immédiate. Mais ce n'est pas sans risque. Si la plaque commémorative apporte un élément qualifiant la rue, celle-ci, de par ce qu'elle est concrètement, agit comme un contexte d'interprétation du message. À l'angle de la rue Meslay, III<sup>e</sup>, plus bas que la plaque de rue, presque à hauteur d'homme, un petit panneau de pierre, clouté. On voit d'abord deux rubans qui coupent les angles supérieurs droit et gauche, l'un tricolore : la Nation, l'autre rouge : la Légion d'honneur. Entre les rubans commence le texte : « Ici fut assassiné le 14 juillet 1944 par la Brigade Spéciale, Yves Toudic, Secrétaire Général du Comité Régional du Bâtiment. Mort

pour la France.» En dessous, un trait. Pour souligner ? Pour terminer le message ? Parce que justement un trait a été tiré sur une existence ? Entourent la plaque de rue, l'hommage au héros et le pilier de l'immeuble sur lequel ils sont fixés, les vitrines d'une agence de banque, sur lesquelles ont été collées, de l'intérieur, des affiches publicitaires : « Habitat 2, l'assurance habitation qui protège votre chez-vous ». L'illustration est un molosse affublé de lunettes de soleil, couché sur la pelouse du pavillon en arrière-plan, et devant lui, un verre de sorbet débordant de crème. « Le sacrifice sanglant coincé entre les signes de la banalité mercantile quotidienne », ou bien « la vie reprend ses droits », dérision, tels seraient les sens possibles de la scène ?

### PLAQUE, MÉDAILLON, BAS-RELIEF...

Contexte d'interprétation encore, le dessin des caractères, leur taille, le jeu des minuscules et des majuscules, la profondeur et l'épaisseur de l'incision, les pleins et les déliés. Ils apparaissent presque allant de soi dans l'hommage à Anna de Noailles, rue Scheffer, XVI<sup>e</sup>. De même, la matière de la plaque : est-ce du vrai marbre, ou du faux marbré, et les rivets, vrais dans ce cas-ci. Mais la plaque chevauche deux rainures vides du bossage, et ce vide indique clairement que la plaque est apposée, jamais elle ne pourra s'incruster et se fondre dans le mur, n'en être plus qu'une excroissance, elle restera toujours une indication surajoutée, à la différence de ces anciens noms de rue gravés à même la pierre d'angle. Pour ces derniers, c'est l'érosion et aussi les fantaisies originelles du trait qui leur donnent ce cachet de vieillesse et d'authenticité. Par contre, la précision, la régularité toute mécanique des lettres confèrent un aspect superfétatoire, comptable, aux marquages dans la pierre du type [ceci est la] « Propriété de la Compagnie d'assurances X ».

Aux plaques de rue, aux plaques sur les façades dans la rue, aux inscriptions sur les murs, en tant que moyens déployés pour rappeler des événements, entretenir la mémoire de célébrités, fixer des propriétés, il faudrait ajouter les monuments aux morts, ou encore les sculptures figuratives. Ces dernières sont généralement disposées sur les places et dans les jardins publics, elles sont rares dans les rues mêmes. Sur les façades, des médaillons, des bas-reliefs, ou alors un buste ou une statuette sur console. Et parfois, en retrait, dans un jardin, une statue monument. Tel celui dressé devant la porte du « Petit Lycée Janson », au milieu d'un jardinet soigné et fleuri, séparé de la rue par une grille de fonte ouvragée : « Eugène Manuel, 1823-1901 ». Aucune autre préci-

sion qui laisserait supposer un rapport entre le personnage et le bâtiment qui le reçoit. Alors qu'il existe une rue Eugène-Manuel plus loin dans l'arrondissement. Aurait-il enseigné dans ce lycée ? Au pied du maître, deux élèves, l'un élevant un regard plein de respect, semblent le suggérer.

Parfois, il y a redondance entre ces différents moyens, rappel répété tant de fois qu'il devient impossible d'oublier le nom, celui-ci marque tout un quartier. Remiremont en Lorraine. De la gare, à la perpendiculaire, s'éloigne une voie large : « Avenue Jules-Méline ». La plaque ne dit rien de plus. Plus loin, à l'angle avec la rue du Général-de-Gaulle, un monument, avec l'inscription : « Jules Méline, 1839-1925 ». Un visage d'homme dans la force de l'âge, aux traits fins, est représenté de profil dans un médaillon. Au pied, une gerbe comportant épi de blé, feuille d'acanthe, etc., et l'adresse : « Hommage national ». Plus loin sur l'avenue, la pharmacie « Méline ». Quelques pas encore, un grand corps de bâtiment comporte l'inscription au fronton : « Demeure Méline ». Ce fut très certainement un grand homme pour que non seulement le pays tout entier lui rende hommage, mais encore que son patronyme devienne un leitmotiv local. Mais qui fut-il ? Rien sur place ne le dit. L'épi de blé serait-il un indice ?

#### MARQUAGE INSTITUTIONNEL, PAROLE POPULAIRE

Était-ce un pur hasard ? Dans une rame de métro, en ce début septembre, était affiché un verset du poète brésilien Patativa do Assaré (extrait de *Poésie du Nordeste du Brésil*, recueil paru aux éditions Cahiers Bleus, traduction Jean-Pierre Rousseau) : « Seul le riche sur la terre / Conserve un nom dans l'histoire : / Le pauvre vainc à la guerre, / Le riche obtient la victoire ». Parole publique, puisque exposée dans un lieu public et, à ce titre au moins, recelant une certaine pertinence pour notre propos. Proposerait-elle un cadre interprétatif ? Il faut noter, en effet, que les formes d'inscription dont il a été question jusqu'à présent sont toutes produites par ce qu'on a coutume d'appeler, pour faire bref, les pouvoirs institués (hormis le cas de plaques installées sur l'initiative d'associations, mais il faudrait alors opérer des distinctions parmi celles-ci). Dans l'espace de la rue, n'y aurait-il donc place que pour cette seule parole institutionnelle ? Ceux qui ont l'usage de la rue seraient-ils confinés dans le silence ?

Parcourir une rue. Soit la rue Olivier-Métra, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, commençant rue de Pixérécourt, finissant rue de Belleville.

Longueur: 480 m, largeur: 12 à 24 m. Deux écoles, primaire et maternelle, se font face. Le bâti est mélangé. Des immeubles, anciens, de briques, récents, de béton carrelé par exemple, et des bâtisses. Une fabrique tisserande. Des magasins en rez-de-chaussée. Une rue ordinaire. Sur les façades ou les entrées des écoles se concentrent des écritures. D'abord, sur la maternelle comme sur la primaire, la plaque partout reproduite sur les établissements scolaires de l'arrondissement: «À la mémoire des petits enfants de cette école maternelle, déportés de 1942 à 1944 parce qu'ils étaient nés juifs [...]». Autour de chaque porte, des tableaux vitrés où sont affichées des feuilles d'informations et de consignes diverses, et aussi une présentation des associations de parents d'élèves. Ce sont encore des paroles institutionnelles. D'autres prennent un ton plus polémique et, en même temps, tendent à s'échapper de l'encadrement par le tableau et la vitre. Sur la porte principale de la maternelle, un A4 jaune citron dans une pochette plastique perforée, punaisé et scotché: le directeur demande qu'on ne claque pas la porte car «cette jolie porte est vieille et a besoin de douceur». À droite, le tableau d'affichage vitré comporte notamment une lettre du maire au préfet de police: il s'élève contre l'engagement de la procédure d'expulsion de M. P, parent d'élève, hors du territoire français; à l'extérieur, scotchée à la vitre, un bandeau pour dire que M. P a été expulsé, malgré la campagne de protestation. Au-dessus du portail de la cour, un calicot aux lettres multicolores: «Rendez M. P à sa famille». Au-dessous, un panneau rond «Enlèvement immédiat du véhicule – Voie pompiers» rappelle les priorités.

Et l'on pourrait constituer une série des paroles d'injonctions affichées, scellées, cloutées sur les murs, les entrées d'immeubles et les portes de garage. Ne pas claquer la porte, ne pas stationner, interdit au piéton et... interdit d'afficher (plaque émaillée entre les fenêtres du premier étage de l'immeuble à l'angle de la rue Levert).

Dans la rue, les façades sont lisses, propres, munies de ces prohibitions à répétition. Il n'y a de paroles que dans les recoins, redents, renforcements, qui sentent le remugle et l'urine, où sont rangées les voies sèches pour les pompiers, des répartiteurs électriques et des boîtes pour l'éclairage public, où sont abandonnés des déchets. Sur ces bouts de mur honteux, des affiches, affichettes, lacérées, déchirées, délavées, collées les unes sur les autres, livrant des bribes de messages, lesquels rappellent l'actualité politique récente (le référendum pour la Constitution européenne). Toutes prônant le non, pour celles précédant le scrutin, célébrant la victoire du non pour celles ultérieures. Si les murs

sont vides et maintenus vides (un coup de peinture pour recouvrir un tag), par contre, les chutes d’eaux des toits, à la limite de chaque immeuble, attirent les affichettes, les autocollants. En vrac : annonces proposant des services de garde d’enfant, de ménage, cours de kung-fu, autocollant du PCF, recherche appartement, massage indien, artisans du monde, oui à l’Europe les verts, appel au débat citoyen tel jour, à la manifestation tel autre jour, vente de futons, serrurerie, tout travail de dépannage dans l’arrondissement, Oldelafet MonsieurD [*sic*], méditation orientale, Les alternatifs : « [...] Ils nous mentent, ils nous exploitent, ils nous spolient. [...] », service d’informatique, MRAP, autocollant gouvernemental manifestement égaré : « L’abus de prospectus est dangereux pour ma planète. Merci d’épargner ma boîte aux lettres ».

96 Telle est la parole d’une économie locale, hors marché, sans intermédiaire, d’une société de la rue, populaire, qui ne trouve à s’écrire – surtout pas sur mon mur – que sur des interstices, des quoi ? des chutes ? Tuyaux qui rouillent. Pour saisir cette parole, il faut que l’œil s’accroche sur des points qu’il a l’habitude – et que les convenances demandent – d’ignorer. La plus poignante est un portrait de fillette : « Disparue », en dessous, un numéro de téléphone. L’image s’estompe, comme le souvenir. Les plaques de rue, elles, sont émaillées.

*Dans les rues de Paris, septembre 2005*

## R É S U M É

---

*Les noms des rues, résultat d’une décision politique, sont pour la plupart des conventions qui n’ont qu’un rapport lointain avec la voie. À l’inverse, les hommages initiés par le mot « ici » renvoient à la rue dans son existence concrète. Celle-ci contextualise le message et modifie les interprétations. Le marquage institutionnel monopolise l’inscription de la mémoire et des thèmes républicains dans l’espace public. La parole populaire est confinée dans des espaces réduits et encadrés, ou se réfugie dans les interstices.*